



DELIBERATION N° 2023-27

Objet : Postes d'animation 2024 – Demande de subvention

Le 31 octobre 2023 à 15h30

Le comité syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu sous la Présidence du Président, Monsieur Michel LAMARQUE

Date de convocation : 19/10/2023

Nombre de membres en exercice : 14

Présents (8) : Michel LAMARQUE, Pierre AUVOLAT, Guillaume DESCAVE, René VALORGE, Fabrice DEJOUX, Jean LABOURET (suppl.), Christian GILGENKRANTZ, Gérard SIMOND (suppl.).

Absents excusés : Sylviane TERNISIEN, Jérémie LACROIX.

Secrétariat assuré par : Guillaume DESCAVE.

Le Président rappelle que le cadre du nouveau contrat de rivière 2024-2029, l'Agence de l'Eau finance les postes d'animation. Dans ce cadre, il convient de solliciter une subvention pour le financement des postes 2024.

Le comité syndical, après en avoir délibéré, DÉCIDE :

- Accepte la dépense prévisionnelle de 222 000 € TTC pour le fonctionnement des 3 postes à temps plein en 2024 (chargée de mission-directrice, technicien de rivière et secrétaire comptable).
- Sollicite une subvention auprès de l'Agence de l'eau Loire Bretagne et de la Région Bourgogne Franche Comté (fonds régionaux ou FEDER).
- Autorise le Président à signer tous les actes nécessaires au fonctionnement de ces postes pour l'année 2024.
- Dit que la dépense sera inscrite au budget.

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents

Fait à Pouilly/Charlieu, le 31/10/2023

Le Président du SYMISOA
M. LAMARQUE

Le secrétaire de séance
M. Guillaume DESCAVE

Transmis au représentant de l'Etat le : 6/11/2023

Publié le : 6/11/2023

